



Des questions - FAQ

Vous trouverez ci-joint l'essentiel des questions/réponses que vous pouvez vous poser. Si d'autres vous viennent à l'esprit, n'hésitez pas à nous contacter dans la rubrique *contact* du menu.

Pourquoi une structure comme éosigne.fr ?

Parce qu'une micro-entreprise doit pouvoir disposer de communication professionnels et financièrement accessibles. Pour cela, des solutions ont été pensées par éosigne.fr pour que vous puissiez disposer de solutions packagées ou à la carte.

Le principe du fonctionnement en ligne réduit nos coûts : email, entretien téléphonique ou lors d'un rendez-vous si votre entreprise est dans le Rhône. Un accueil cordial et un relationnel aimable sont également une des valeurs d'engagement d'éosigne.fr envers ses clients.

Notre structure réduite au strict minimum permet de se polariser sur la qualité de la prestation créative. **Vous ne payez que la matière grise et non pas un surcoût de charges inhérent aux grosses structures. Nous avons le même profil que nos clients.**

Nous sommes organisés pour vous garantir, dans un délai assez rapide, des créations personnalisées et professionnelles. Ces délais de création sont échelonnés entre 8 et 30 jours, pour que création ne rime pas avec pression et production.

Notre volonté étant avant tout de vous satisfaire par une prestation très soignée, nous privilégions toujours la recherche de l'originalité par rapport aux cadences de production et nous souhaitons conserver pleinement cet esprit artisanal.

Et si les projets que vous me présentez ne me conviennent pas ?

Lorsque vous passez commande sur notre site, vous remplissez «un formulaire de vos recommandations» nous permettant d'analyser votre demande, complétée par un entretien téléphonique.

Ceux-ci nous permettent de définir avec une grande précision une démarche créative qui prend ses marques dans l'analyse et les objectifs de communication. **Par ailleurs, lorsque vous sélectionnez l'un des projets présentés, vous avez toujours la possibilité de nous demander d'apporter les corrections que vous jugez nécessaires.** Ces corrections effectuées, le projet vous est à nouveau soumis en ligne et peut encore au final, être *ajusté*...

Les designers d'éosigne.fr oeuvrent dans la communication publicitaire depuis 15 ans et interviennent également en enseignement supérieur de design. Ils sont à votre écoute mais également pour vous conseiller et orienter, forts de leurs compétences et expérience.

A partir de votre cahier des charges ils vont élaborer des concepts répondant à vos souhaits. Toutefois, il se peut que ce cahier des charges soit interprété différemment ou qu'il manque de précision. Aussi les propositions pourraient se révéler différentes de vos attentes. Les projets présentés ne vous plaisent pas du tout, vous êtes libre de ne pas continuer avec éosigne.fr. Le contrat est rompu sans autre condition que la conservation de l'acompte. Les projets refusés restent l'entière propriété d'éosigne.fr.

J'ai commandé un logo et un pack charte graphique. Puis-je commander également l'impression des documents de ma charte graphique ?

Nous sommes en mesure d'assurer l'impression de vos documents graphiques. N'hésitez pas à nous demander un devis, en allant sur la rubrique *Contact* du menu.

Les droits de reproduction illimités sont-ils inclus dans votre prestation ?

Absolument. Toutes nos créations sont vendues *tous droits de reproduction inclus*. Cela signifie que vous devenez propriétaire à vie des droits de reproduction de votre nouveau logo, de votre site internet, des textes rédigés. **Les droits de reproduction vous sont cédés à la date de réception de votre règlement complet de la prestation (50% à la commande et 50% à la livraison).** Bien entendu, les différentes recherches présentées mais non finalisées restent la propriété d'éosigne.fr

Comment puis-je protéger mon nouveau logo contre toute copie illicite ?

Nous vous recommandons de vous rendre sur le site de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) pour vous informer des procédures de protection de votre identité visuelle, et éventuellement de votre marque. Lien web : <http://www.inpi.fr>

Lorsque la prestation est terminée, les fichiers que vous me fournissez sont-ils immédiatement exploitables par mon imprimeur et mon hébergeur ?

Une fois le document validé, vous pourrez exploiter les fichiers finalisés en haute définition dans les principaux formats numérique pour l'imprimeur et le web : pdf, jpeg, eps. Ils sont alors libres de tous droits de reproduction et deviennent votre entière propriété.

Comment recevrai-je les propositions de maquettes ?

Les projets sont envoyés par e-mail tout simplement, et sont présentés dans un fichier Acrobat PDF en basse résolution pour les maquettes et en haute résolution pour le projet retenu.